

- ▶ **les droits de l'homme et le terrorisme** [M^{me} Kalliopi K. Koufa, 2000] (E/CN.4/Sub.2/1997/28; résolution 1997/39);
- ▶ **les droits de l'homme et le progrès scientifique** [M. Osman El-Haffé, 2000] (résolution 1997/42).

PROJETS DE DÉCLARATIONS ET DE PROTOCOLES FACULTATIFS

Des initiatives en cours visent l'élaboration soit de projets de déclarations relatives aux droits de l'homme ou à des protocoles facultatifs se rapportant à des traités relatifs aux droits de l'homme. Ces initiatives relèvent des instances suivantes :

- ▶ Comité des droits économiques, sociaux et culturels : protocole facultatif se rapportant au Pacte (E/CN.4/1997/105);
- ▶ Groupe de travail sur un protocole facultatif se rapportant à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination contre les femmes (E/CN.6/1997/WG/L.3 et E/CN.6/1997/WG/L.3.1);

- ▶ Groupe de travail sur un protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture (E/CN.4/1997/33). La 6^e session du GT s'est déroulée à Genève du 13 au 24 octobre 1997;
- ▶ Groupe de travail sur un protocole facultatif se rapportant à la Convention relative aux droits de l'enfant, relativement aux enfants dans les situations de conflit armé (E/CN.4/1997/96);
- ▶ Groupe de travail sur un protocole facultatif se rapportant à la Convention relative aux droits de l'enfant, relativement à la vente d'enfants (E/CN.4/1997/97);
- ▶ Groupe de travail sur la rédaction d'une déclaration sur le droit et la responsabilité des particuliers par rapport aux droits des défenseurs des droits de l'homme (E/CN.4/1997/92);
- ▶ Groupe de travail chargé des questions autochtones, relativement à la rédaction d'une déclaration sur les droits des populations autochtones (E/CN.4/1997/102). Le GT a tenu sa 3^e session à Genève du 27 octobre au 7 novembre 1997.